



ASBL agréée comme union professionnelle

Une union et des services pour ses membres



Union Pharmaceutique du Hainaut Occidental et Central

Av. des Nouvelles Technologies, 59

7080 FRAMERIES

Tél : 065.61.19.40

Fax : 065.31.33.45

Mail : uphoc@uphoc.be

Site web : www.uphoc.com

1. OFFICE DE TARIFICATION :

L'UPHOC propose un service de tarification performant situé au cœur du Borinage à Frameries.

Un personnel compétent, sympathique et accueillant est là pour vous servir et vous répondre au quotidien.

Chaque mois, un courrier « *mailing OT* » est édité. Il reprend les informations importantes liées à des changements de prix, des modifications qui touchent aux conditions de remboursements des spécialités, aux modalités pratiques à accomplir dans la pratique quotidienne, etc.... Un mail reprenant toutes ces informations est envoyé vers la fin du mois aux pharmaciens.

Grâce au programme de tarification utilisé et au service en ligne sécurisé « Webphar-on line », vous pouvez accéder de manière personnelle à tout moment à vos documents comptables. Mais aussi avoir des statistiques comparatives de votre officine et vous situer par rapport à la moyenne des clients en tarification de l'union.



N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les conditions de tarification proposées et les avantages octroyés aux jeunes repreneurs et nouveaux clients.

Un service de tarification destiné aux prestataires de soins (Tarimed et Easymed) est aussi proposé par l'UPHOC aux médecins, spécialistes, sages-femmes, ...



2. SITE WEB :

Le site www.uphoc.com se veut être un moyen de communication essentiel de l'union. Il regorge d'informations et de renseignements utiles.

Ce nouveau site est dit « responsive », il s'adapte à votre écran et est donc consultable facilement et de manière conviviale aussi bien sur ordinateur, tablette ou smartphone.



« Comment procéder pour commander des bons de stupéfiants ? Quelles sont les dernières modifications de remboursement d'une spécialité ? Comment trouver ou placer une petite annonce ? Quelle est la liste du matériel obligatoire selon l'AR2009 ? Quels sont les derniers barèmes ? Qu'est-ce que le pharmacien de référence ?... » Autant de questions qui trouvent réponses sur notre site !

Notre site web est mis à jour très régulièrement. La rubrique *Actualités* et les autres rubriques

suivent l'évolution de notre profession au quotidien afin de vous informer et aider au mieux.

Nous sommes aussi présents sur le réseau social « Facebook » sur lequel notre page « Uphoc Frameries » nous permet de publier des informations générales. Et nous avons une chaîne YouTube pour publier des vidéos utiles et pratiques.



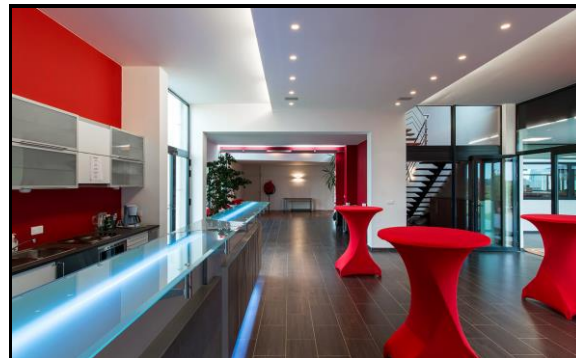
3. Mail « Infos – News » :

Plus de 98% de nos membres sont contactés par mail. Ce service « Infos –News » leur permet d'être mis au courant rapidement.

C'est un outil primordial et un canal de communication essentiel pour informer nos membres sur les formations et activités organisées et surtout pour transmettre rapidement des informations professionnelles urgentes et importantes.

4. Formations scientifiques

L'union dispose de différentes salles de conférence dont une salle amphithéâtre qui permet d'accueillir 370 personnes. Cette salle amphithéâtre est un outil de formation utilisé par différentes sociétés (SSPF et autres) afin de proposer aux pharmaciens des formations scientifiques (accréditées) dans un cadre idéal.



L'union organise et propose régulièrement des soirées accréditées dans ses locaux dans le cadre de la formation continue, ce qui permet aux pharmaciens de satisfaire à l'obligation légale et d'obtenir le nombre de crédits exigés par année.

5. Services :

L'union offre à ses membres différents services pour leur faciliter la tâche et les aider dans la pratique au quotidien.

1) Service d'aide et service de Coaching Qualité à l'officine

L'union propose son aide au pharmacien pour répondre aux obligations légales (réalisation du Manuel de qualité, auto-évaluation, normes GDPR), pour l'aider à accomplir le suivi pharmaceutique souhaité (BUM asthme, BUM observance thérapeutique) ou pour améliorer sa pratique au quotidien (Coaching Qualité en officine). Nous donnons également des conseils ou renseignements sur : le contrôle obligatoire des balances, aidons le pharmacien à organiser des concertations locales avec les médecins...

2) Service de destruction des archives

Ce service de destruction des archives permet aux pharmaciens de se débarrasser de tous les documents à caractère sensible (avec des données médicales) devenus légalement obsolètes et encombrants dans son officine (vieilles ordonnances, vieux registres, vieilles factures, ...). Ce service (payant) est proposé une fois par an, de la mi-janvier à la mi-février. Le pharmacien peut venir lui-même apporter ses vieux documents à détruire dans le container situé sur le parking de notre bâtiment de Frameries ou faire appel à un de nos transporteurs pour aller chercher à l'officine les cartons de documents à détruire.

3) Service de destruction de chimiques

Ce service permet au pharmacien de se débarrasser de vieilles substances chimiques périmées. Le pharmacien peut disposer de fût(s) vide(s) dans le(s)quel(s) il peut placer les flacons de substances périmées à détruire. Une fois par an une collecte des fûts remplis est organisée au sein de l'officine. Les fûts ont une contenance de 60L et peuvent contenir +/- 30 kg de substance chimiques.

4) Service de destruction des stupéfiants périmés

Depuis 2015 les unions professionnelles ont la possibilité de procéder à une centralisation des stupéfiants périmés invendus afin de prévoir leur destruction. Depuis 2016, tous les 3 ans, l'union met sur pied une collecte des produits stupéfiants et psychotropes périmés invendus.

5) Service de comptabilité (Fidulife)



L'UPHOC collabore et travaille depuis longtemps avec le bureau de comptabilité FIDULIFE qui émane de sa consœur namuroise.

Ce service de comptabilité a de l'expérience dans le secteur pharmaceutique, que vous exerciez en tant qu'indépendant, en personne physique, en société ou au forfait.

Le ramassage des documents comptables se fait avec les ordonnances en début du mois pour faciliter la vie du pharmacien. L'union se charge ensuite de les transmettre à FIDULIFE.

FIDULIFE propose également chaque mois des rendez-vous d'information personnalisés au sein de l'union (à Frameries). Ce service est GRATUIT pour nos membres. L'occasion de venir poser vos questions, avoir un avis comptable sur le bilan financier de votre officine, le passage en société, la remise de votre pharmacie, ... durant un entretien de 30 minutes.

6) Service de secrétariat social (PharmaRH)

L'union vous conseille ce service de secrétariat social dépendant de l'union de Namur, qui s'occupe exclusivement de clients issus du secteur pharmaceutique. Ce secrétariat a été mis sur pied par des pharmaciens, pour des pharmaciens. Son personnel qualifié et compétent vous offre un service de qualité. En cas de changement de secrétariat social, il vous accompagne et s'occupe des différentes démarches administratives.

7) Service de contrôle de compresseurs (aérosols)



L'union met gratuitement à votre disposition une « valise-test » pour vérifier si vos compresseurs /aérosols mis en location dans votre officine sont toujours performants et assurent un débit suffisant pour garantir une bonne séance d'aérosolthérapie. Facile d'utilisation, cette valise-test est disponible sur simple demande auprès du pharmacien coordinateur de l'union.

8) Achat centralisé de « Cartes PharmaPass »

Ce système de carte permet le calcul et la gestion des ristournes accordées à votre patientèle de manière simple.

Ce système de cartes numérotées au verso est compatible avec les modules proposés par les maisons de soft pour la gestion des ristournes, paramétrable selon vos souhaits.



L'union dispose en permanence d'un stock de carte PharmaPass.

Vous pouvez commander le nombre souhaité de cartes (par multiple de 50) à l'union. Celles-ci vous seront facturées au prix de 18€ (HTVA) par multiple de 50 cartes.

6. Défense professionnelle :

L'UPHOC est une union professionnelle reconnue au sein de l'organe de défense professionnelle APB. A ce titre, elle collabore dans différents projets de l'APB et est active au niveau de la défense professionnelle au niveau nationale.



Elle est aussi membre de l'AUP qui regroupe les différentes unions professionnelles de pharmaciens francophones en vue de défendre les intérêts du pharmacien dans le cadre de la régionalisation des soins de santé.

7. Comité des jeunes : le *CoJu*

L'UPHOC a mis sur pied en 2010 son comité des jeunes Uphoc, *le CoJu*.

L'idée est de motiver et impliquer les jeunes pharmaciens dans le fonctionnement de leur union professionnelle, écouter leurs nouvelles idées, faire connaissance avec des collègues pharmaciens de la région et de notre secteur, hors de notre environnement classique de la pharmacie et de soirées scientifiques habituelles et créer une ambiance de collégialité et de loyauté.

Différentes activités ont déjà été réalisées par le CoJu :

Soirées d'initiation à l'œnologie, journées dans un parc d'attraction, soirées Jeux -Casino, journée au labyrinthe de Barvaux, des matinées cinéma à Imagix,...

Vous souhaitez vous impliquer dans ce comité ? Vous avez des idées d'activités originales ?

N'hésitez pas à contacter l'union.

8. Activités culturelles annuelles

Chaque année, l'union organise généralement en novembre, un **SEMINAIRE dans une ville européenne** sous forme de city-trip de 2 -3 jours. Paris en 2009, Lyon en 2010, Barcelone en 2011, Ostende en 2015 et Dublin en 2016 en sont quelques exemples. Ce séminaire bien apprécié des participants est l'occasion pour les confrères de se retrouver dans un environnement dépaysant, touristique et culturellement intéressant.

Chaque année, l'union organise en automne sa **JOURNÉE CULTURELLE ET RÉCRÉATIVE**. Cette journée est l'occasion pour l'UPHOC d'inviter gratuitement ses membres qui utilisent son service de tarification à passer un moment de détente et de se restaurer entre confrères.

Une ville ou une région du pays sont mis à l'honneur lors de cette journée (visites guidées, ...)



ASBL agréée comme union professionnelle

***Vous souhaitez devenir membre de l'UPHOC ?
Vous souhaitez bénéficier d'un des services proposés ?
N'hésitez pas à contacter l'union.***

Jean-Pol Cirriez

Pharmacien Coordinateur de l'UPHOC

Tél bureau: 065.61.19.45

GSM : 0498 53 89 79

E-mail : cirriez@uphoc.be